

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-997/SG/FIN à l'arrêté n° 71-789/SG/FIN du 21 mai 1971 portant admission au bénéfice d'une retraite à un sergent de la Garde territoriale du corps urbain.

n° 71-789/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
10 juillet 1971

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1971

Date du numéro
10 août 1971

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de : «M. Mohamed Hassan Nour, serserñit — 2 — indice 245 de la garde territoriale, matricule 427 eèt admis à faire valoir ses droits à la retraite pour compter du 13 juin 1971», Lire : «Art. 1°. — M. Mohamed Hassan Nour, sergent — 2 — indice 245 de la garde territoriale, matricule 427, est admis à faire valoir ses droits à la retraite pour compter du 1° juin 1973».